

Les subsides

déposé ce document à la Chambre il y a deux semaines, puis, à propos du rapport de la Commission royale, elle a dit qu'elle verrait quelle action pouvait être entreprise au sein de son ministère, sans se rappeler que deux semaines auparavant elle avait déposé des lignes directrices qui contredisaient ce rapport.

Pour terminer, monsieur le Président, si les choses ne se font pas au grand jour, les fonctionnaires ne sauront pas la vérité. Ils ne seront pas en mesure de découvrir une grave erreur qui peut être commise en matière de politique ou au moment de l'application de cette politique par le ministère. La ministre de l'Emploi et de l'Immigration a déclaré à la Chambre l'autre jour que le ministère n'attendrait pas la fin de la saison de pêche pour décider s'il convient ou non d'aider les pêcheurs de l'est du Canada. Il y avait déjà de la neige à ce moment-là. Il n'y avait aucun navire en mer et les pêcheurs étaient inactifs. Ce soir-là, en réponse à une question pendant le débat sur la motion d'ajournement, le secrétaire parlementaire a déclaré que l'ancien gouvernement libéral n'avait pas instauré de programme spécial l'année dernière. Pourtant, il y avait eu un programme spécial, mais le secrétaire parlementaire répétait les renseignements contenus sur une feuille dactylographiée par un fonctionnaire qui ne savait manifestement pas ce qui en était.

Le ministre devrait dire aux fonctionnaires qui le conseillent sur des questions de politique et qui communiquent avec les députés de parler à tous les députés et à tous les membres du public aussi ouvertement que possible pour savoir vraiment ce qui se passe. Cela empêcherait le gouvernement de commettre des erreurs tragiques comme celles qu'il a commises depuis son arrivée au pouvoir. La seule façon d'y mettre fin c'est de veiller à ce que le gouvernement agisse plus ouvertement comme le parti progressiste-conservateur l'avait promis pendant la campagne électorale. Ce que je dis aujourd'hui vaut pour tout gouvernement. Il doit agir ouvertement, sinon ses lignes de conduite seront discriminatoires et contraires à l'intérêt public.

L'hon. Perrin Beatty (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, les personnes qui se trouvent à la tribune et les députés qui sont ici depuis quelques années ont peut-être l'impression d'être passés de l'autre côté du miroir. Les députés d'en face étaient passés maîtres dans l'art de faire des cachotteries. Maintenant, ils ont fait volte-face et ils sont devenus partisans d'un gouvernement ouvert.

Je suis député depuis 12 ans, monsieur le Président. Lorsque nous étions dans l'opposition, nous essayions de demander au gouvernement des informations factuelles sur ses activités. Pendant des années, le gouvernement libéral a donné des réponses évasives, il a essayé de cacher la vérité, il a abusé systématiquement du rôle des fonctionnaires et il a consacré d'énormes sommes d'argent à de gigantesques campagnes de propagande politique, aux frais des contribuables canadiens.

Dans quelques minutes, nous tiendrons un vote sur la motion de défiance proposée par le chef du parti libéral (M. Turner). Une bonne partie des députés qui blâmeront le gouvernement pour ses politiques de franchise sont ceux-là même qui...

M. Boudria: Et à juste titre.

M. Beatty: Le député dit à juste titre. Monsieur le Président, nous sommes très heureux d'entendre les députés critiquer les politiques gouvernementales s'ils veulent vraiment que nous soyons plus ouverts. Je crois toutefois que le député se doit de parler à ses collègues qui voteront. Il devrait leur demander s'ils peuvent, en toute conscience, voter comme ils le feront après ce qu'ils ont fait pendant plusieurs années. C'est le gouvernement libéral qui a imposé un décret du conseil précisant qu'il était illégal de parler du cartel de l'uranium. Il s'agissait d'une vaste opération visant à camoufler une conspiration internationale pour faire monter le prix de l'énergie pour les consommateurs canadiens. Le gouvernement a imposé la loi du silence, il a préparé un décret du conseil précisant qu'il était illégal d'y faire allusion.

Pendant le débat sur la Constitution, le gouvernement libéral s'est servi du Centre d'information sur l'unité canadienne comme vaste moyen de propagande alors qu'il était financé par les contribuables. Il a fait faire plusieurs sondages d'opinion publique. Monsieur le Président, ce sont eux qui ont décidé que les résultats de ces sondages resteraient secrets et qui ont refusé de révéler aux députés les renseignements obtenus grâce à ces sondages. Les libéraux ont toujours refusé de donner ces renseignements, même si les sondages remontent à plusieurs années.

Le gouvernement libéral a mené une vaste campagne publicitaire financée par le Trésor public pas pour donner des informations factuelles aux Canadiens mais pour redorer le blason du parti libéral. Les Canadiens ne l'ont pas accepté. A leur avis, il y a un problème dès lors qu'un gouvernement n'est pas capable de faire une distinction entre l'intérêt national et les intérêts sectaires d'un parti politique au pouvoir. Ils n'ont pas pu approuver le gaspillage auquel a donné lieu la création du Centre d'information sur l'unité canadienne. C'est pourquoi l'une des premières initiatives de notre gouvernement a été de le supprimer. C'était notre façon de prouver que nous ne permettrions pas ce genre d'abus à l'avenir.

● (1730)

Ce sont les mêmes libéraux qui ont abusé du rôle des fonctionnaires, qui se prononceront sur cette motion de censure à l'égard de la politique de franchise du gouvernement.

M. Gauthier: C'est absurde!

M. Beatty: Le whip libéral, le député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) siégeait de ce côté-ci de la Chambre au printemps dernier tandis que moi, porte-parole des conservateurs pour les questions touchant Revenu Canada, je demandais des renseignements au ministre d'alors, M. Bussièrès. Il est resté assis sans rien dire tandis que jour après jour, M. Bussièrès nous donnait ou bien de faux renseignements ou refusait tout simplement de répondre. Il est resté là sans un murmure de protestation lorsque M. Bussièrès a émis une directive destinée à tous les employés de mon ministère actuel, disant qu'il n'était pas question de les autoriser à parler aux députés conservateurs siégeant au groupe de travail conservateur sur Revenu Canada.